



Kelle sont mes droit?ici ou labas?

Par **florida**, le **10/04/2008** à **19:17**

Etant marier à un britannique vivant en france depius 2005 et moi depius2006 et la cela va tres mal j'ai qitter le domicile pour etre heberger chez une copine, biensure mes raison sont VIOLANCES verbale; physiques et psychique, je n'ai jamais deposer de plainte, la seule chose que j'ai faite c'est main courrante o commissariat apres le Deuil de ma mere qui ma bien ouvert lrs les yeux. j'ai une carte de residanse de 10ans(ki me degoute acause des chantages de mari)
j'ai envoyer 1 demande aide juridictionelle pour la procedure de divorce mais je ne sais plus quelle type de divorce m'irais ?
on a pas fais de contrat de mariage , on c'etait marier en Algerie
en france la maison est 1locatio,je n'ai pas d'enfant avc lui
Mais a londre il a des plusieurs compts bancaire et des bien parait-il?(klk preuve)
j'ai appris par une parente qu'il me menace de divorcer en algerie si je ne reviens pas a la maison
autre chose il ya des credit mise a mon nom naive a l'epoque il etait interdit bancaire du coups c'est a mon nom les credits je dis bien pas autres choses de positifque..... des credits
desoler pour le nombres de quetion mais je ne sais plus par quoi commencer??comment me proteger???????????????? mreci d'avance